

Qui sont les gagnants et les perdants de la politique fiscale d'Emmanuel Macron ?

Réforme de l'ISF, suppression de la taxe d'habitation, hausse de la CSG, baisse de l'APL... Bien que tout le monde semble y gagner, les allègements d'impôts se concentrent malgré tout sur les plus favorisés.

L'exécutif savait que le budget 2018 marquerait le début du quinquennat. Anticipait-il pour autant qu'il vaudrait au successeur de François Hollande l'étiquette de « président des riches » ? Le projet de loi de finances (PLF), présenté en Conseil des ministres le 27 septembre, et dont l'examen par la commission des finances de l'Assemblée nationale débute le 10 octobre, n'en finit pas de faire polémique sur la question de savoir qui sont les gagnants et les perdants du PLF 2018.

Au sein même de la majorité présidentielle, on s'inquiète de la non-taxation des « signes extérieurs de richesse ». Les députés La République en marche (LRM) comptent bien amender le texte du gouvernement. Les oppositions s'engouffrent dans la brèche : alors que la droite dénonce un texte « *injuste et bourré d'astuces* », le groupe Nouvelle Gauche (ex-socialistes) à l'Assemblée nationale déplore l'avènement d' « *un Moyen Age fiscal avec le retour de son cortège de privilèges* » .

Sur ce sujet aussi technique qu'inflammable, les travaux des économistes ajoutent à la confusion. Mardi 3 octobre, une note du Trésor, la plus puissante direction de Bercy, est venue remettre une pièce dans la machine. Ce sont les plus modestes, assure-t-elle, qui bénéficieront le plus des mesures fiscales du PLF : « *Le niveau de vie des [10 % de ménages les moins fortunés] augmentera de 2,9 % d'ici à 2022* » et de 2,1 % en tenant compte de la fiscalité écologique et du tabac.

Les plus modestes sont les plus susceptibles de pâtir des coupes budgétaires de court terme, alors que les réformes qui « protègent » ne sont encore qu'en gestation. C'est plus que la moyenne des Français (+1,7 %), indique la note, qui met en avant les « *mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages* » contenues dans le PLF. En effet, la revalorisation des prestations sociales, la suppression de la taxe d'habitation et la baisse des cotisations maladie et chômage feront plus que compenser la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) et la baisse de 5 euros de l'aide personnalisée au logement (APL), selon la note. C'est ce que les ministres de l'économie, Bruno Le Maire, et des comptes et de l'action publics, Gérald Darmanin, répètent depuis des semaines pour contrer ceux qui accusent le gouvernement de privilégier les plus aisés.

Incompréhension et colère

Pourtant, l'autre étude sur le sujet, réalisée en juillet par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), arrivait à la conclusion inverse : « *Le dernier décile des Français [les 10 % qui gagnent plus de 3 600 euros net par mois] concentre 46 % des gains des mesures fiscales du quinquennat à destination des ménages* », soulignait le cercle de réflexion classé à gauche.

Cette apparente contradiction s'explique largement par les hypothèses retenues. L'étude de l'OFCE a été réalisée avant que l'exécutif ne détaille l'ensemble de ses réformes fiscales (chèque énergie, hausse du revenu de solidarité active). Par ailleurs, le Trésor estime différemment l'impact de certaines mesures, comme l'augmentation du prix du paquet de cigarettes. Les deux travaux se rejoignent en revanche sur un point : les allègements d'impôts se concentrent sur les plus favorisés. Sur 10,3 milliards d'euros de baisse de prélèvements en 2018, la réforme de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital coûteront 4,5 milliards à l'Etat.

On est certes loin des hausses d'impôts massives qui ont marqué la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy et le début de celui de François Hollande (2011-2014). Plus qu'un « choc fiscal », c'est l'inégale répartition des allègements fiscaux qui explique l'incompréhension et la colère de certaines catégories de Français. « *Les 10 % les plus riches gagneront 700 euros par an à la fin du quinquennat, les 10 % les plus pauvres, moins de 200 euros* » , a calculé Pierre Madec, économiste à l'OFCE.

La mise en place en plusieurs étapes des mesures destinées aux plus modestes (taxe d'habitation, bascule CSG/cotisations...) renforce encore la perception d'un exécutif plus prompt à favoriser les riches.

En matière fiscale, les comportements sont imprévisibles

« *Les vrais perdants, ce sont les retraités considérés comme aisés, qui ne vont pas bénéficier des mesures fiscales positives du PLF [pas de baisse d'un tiers de la taxe d'habitation l'an prochain, à partir de 2 500 euros nets mensuels environ] alors qu'ils auront à en supporter les mesures négatives, comme la hausse de la CSG. Pour le reste, beaucoup de ceux que l'on appelle "perdants" sont en fait ceux qui gagnent dans des proportions moindres* » , estime Olivier Rozenfeld, président du cabinet de conseil en patrimoine Fidroit.



Manifestation de retraités contre la hausse de la CSG à Rennes (Ille-et-Vilaine) le 28 septembre. DAMIEN MEYER / AFP

Au-delà des conséquences sur la feuille d'imposition, les plus modestes sont aussi les plus susceptibles de pâtir des coupes budgétaires de court terme (baisses des APL, suppression d'emplois aidés...), alors que les réformes qui « protègent » (formation, assurance chômage) ne sont encore qu'en gestation.

« Avant d'être un budget pour les riches, le budget 2018 est d'abord un budget pour l'activité. La réforme de l'ISF [transformé en impôt sur la fortune immobilière] favorise les investisseurs mobiliers, pas les propriétaires fonciers », indique Etienne Lehmann, professeur de sciences économiques à l'université Panthéon-Assas.

Pour le gouvernement, la cause est entendue : l'allègement de la fiscalité du capital doit permettre de doper l'investissement, donc la croissance et l'emploi. Cela reste un pari : rien ne garantit que les capitaux moins imposés irrigueront l'économie nationale. En matière fiscale, les comportements demeurent difficilement prévisibles. Surtout dans un pays à la fiscalité complexe comme la France. *« Pour le moment, tout le monde*

est perdu ! , constate M. Rozenfeld. D'une manière générale, chercher à quantifier l'impact de la fiscalité sur le comportement des Français est encore largement prématuré. »

En attendant, les « angles morts » du budget 2018 ne manqueront pas de susciter la grogne des contribuables qui se sentent lésés. Fonctionnaires, retraités, propriétaires fonciers... A charge, pour les députés, de mettre à profit les trois prochains mois pour corriger le tir.